

# FLASH INFO

A O Û T 2 0 1 6



<http://jossigny.fr/>

## **La fête de la châtaigne et du coing au Château de Jossigny**

**Dimanche 16 octobre  
de 10h30 à 17h**

**10h30-17h:marché  
alimentaire de produits  
franciliens et seine et  
marnais**

**11h-16h30:animations  
avec le cuisinier Franck  
Nanguy**

**12h-13h30:animation  
autour des légumes  
rebuts ou invendus et  
repas gratuit**

**14h-15h30:atelier d'arts  
plastiques pour enfants  
avec les animatrices du  
patrimoine**

**14h-16h:concert d'une  
formation jazzy**

## **HORAIRES DE LA MAIRIE :**

**Lundi, Mardi et  
Jeudi :**

**9h/12h et 14h30/18h**

**Mercredi :**  
**9h/12h**

**Vendredi :**  
**9h/12h et 15h/20h**

La période estivale arrive à son terme, la rentrée approche à grands pas, et il me semblait important de vous informer rapidement de ce qui nous attend dès septembre : assainissement, commerce de proximité et faire un point sur les Gens du Voyages.

### **L'Assainissement revient !!!**

De septembre à fin décembre se dérouleront les travaux de mise en conformité de notre réseau d'assainissement de la rue de Tournan, Chemin des Chaudronniers et une petite section de la Rue Ferraille, sous la houlette de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Pour ce faire, lors des réunions préparatoires a été décidée une modification importante du plan de circulation de notre village (cf plan ci-après).

Fermeture de la rue de Tournan (du carrefour à feux à l'embranchement de la rocade Sud), fermeture de la Rue Ferraille, Chemin des Chaudronniers dans son intégralité (sauf riverains).

Cette décision, bien que difficile pour les riverains impactés, reste de loin la meilleure solution pour que l'intervention de l'entreprise mandatée par la CAMG se fasse dans les meilleures conditions de sécurité dans les délais fixés. On limitera ainsi les désagréments des habitants dans la durée.

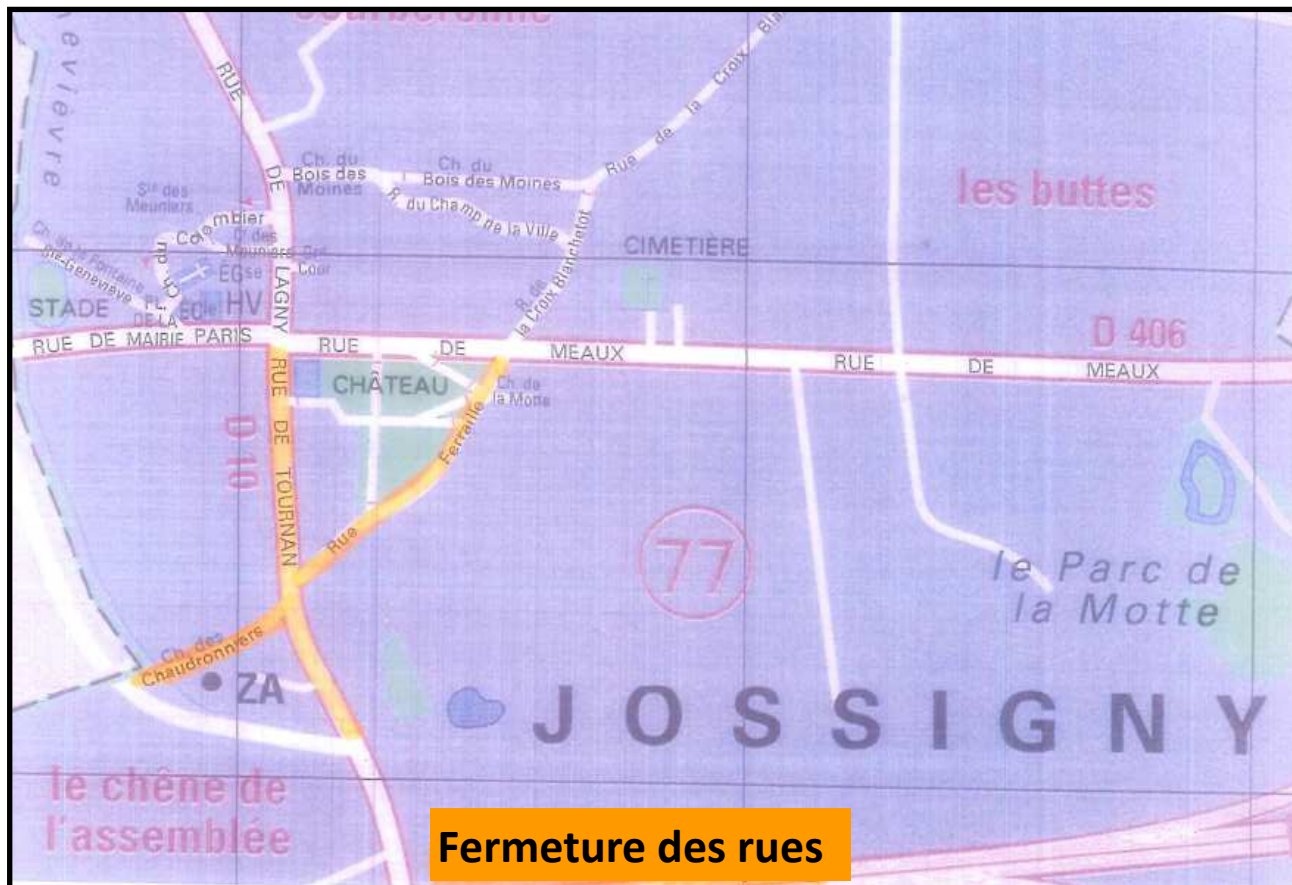
D'ores et déjà, une réunion d'information relative aux travaux est prévue le **29 août 2016 à 20 heures**, pour les habitants concernés, qui j'espère, seront nombreux à y participer.

Enfin j'ai souhaité que la société TP IDF, titulaire du marché, les services du Département, prévoient bien en amont du village des panneaux signalant une traversée difficile de Jossigny, évitant ainsi un engorgement au carrefour D10, D406 pour les véhicules en transit, de plus en plus nombreux.

A ce propos, j'ai alerté les services de la Police Nationale au sujet de la vitesse excessive de bon nombre d'automobiliste, afin qu'ils puissent effectuer des contrôles beaucoup plus fréquents sur la RD 10 et la RD 406.

Pendant ces travaux, les arrêts « Bout Pècheret » et « Château » de la ligne n°46 AMV ne seront pas desservis. Ils seront remplacés par l'arrêt « Cheval Blanc ».

Certes la rentrée sera difficile, perturbante mais je ne peux que compter sur votre indulgence pendant ces quelques mois, et d'avance je vous en remercie.



**ATTENTION : fête de l'Aïd du 5 au 13 septembre 2016**

**Circulation réglementée sur la rocade sud pour accès à l'abattoir de Jossigny**

### L'épicerie va ré ouvrir...

Après de longs mois de fermeture, ce commerce de proximité va de nouveau ouvrir ses portes courant septembre.

C'est une véritable volonté municipale que d'offrir à chaque habitant de Jossigny, la possibilité d'avoir un commerce alimentaire sans avoir besoin de prendre sa voiture. Vous l'avez constaté, ce type de projet n'est viable que si chacun, chacune d'entre nous, jouent le jeu c'est-à-dire fréquentent régulièrement ces commerces (bar tabac, boulangerie, épicerie et pizzeria).

Nous restons un village rural au sein d'un grand Marne la Vallée, mais je persiste à croire que ces « magasins » de proximité sont des atouts indispensables du lien social, du particularisme de Jossigny.

La municipalité soutient ces projets, mais c'est vous les acteurs de leur longévité !!!

## Les gens du voyage, what else ???

Chaque élu, chaque administré a SA SOLUTION pour éviter, ou limiter les intrusions des GDV ; Ce problème récurrent d'avril à septembre (voir plus) fait l'objet de gesticulations politiciennes, de « coup de gueule » médiatiques... Mais toujours nous subissons !!!

A Jossigny, nous avons juste profité des aléas climatiques de fin mai, pour évacuer une quinzaine de caravanes au bout de quatre jours d'implantation.... Rien de surnaturel !!!

A la suite de quoi, il était surtout important d'éviter de nouvelles intrusions, de réfléchir à la mise en œuvre de mesures contraignantes pour les voyageurs, peu coûteuses pour notre collectivité, préservant le cadre de vie du Parc de Loisirs.

Nous avons imaginé cette « ligne Maginot » de Jossigny (cf photos), et nous n'avons eu à ce jour, aucunes nouvelles installations. Mais restons pragmatiques, cela ne veut pas dire qu'il ne peut pas y en avoir d'autres !!!

L'équipe municipale et moi-même essayons de vous informer, au mieux, des projets prévus, mais je ne le redirai jamais assez : « Nous avons besoin de votre soutien ».

Très amicalement.

M. le Maire.





## ENCOMBRANTS

**Date du prochain ramassages des encombrants :**  
**lundi 12 septembre 2016 au matin.**

**UN RAPPEL CITOYEN :** Il est interdit de déposer des encombrants sur les trottoirs, en dehors des dates prévues. Chacun peut les déposer, gratuitement, dans les nombreuses déchetteries du secteur ([www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr))

### LE SAVIEZ-VOUS ?

En raison notamment de leur toxicité, les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) tels que les téléviseurs, cafetières, fers à repasser... ne sont pas acceptés à la collecte des encombrants. Vous pouvez les apporter gratuitement en magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil (d'où l'instauration de l'éco-participation qui finance le recyclage de ces appareils) ou les déposer en déchetterie. Ces déchets emprunteront les filières spécifiques de recyclage.

Les objets collectés sont des déchets résiduels provenant de la consommation courante des ménages et devenus hors d'usage, tels que des meubles et mobiliers divers, literie (matelas, sommier) et dont le poids n'excède pas 25 kg par déchet.

Les riverains confrontés à un déstockage massif d'encombrants (plus d'1m3) doivent faire intervenir, à leur frais, des sociétés spécialisées. Le SIETREM ne pourra en aucun cas répondre à ce type de prestation.

### Les déchets refusés lors de la collecte des encombrants (liste non exhaustive) :

- > Pots de peinture, bidons d'huile
- > Gravats, déchets verts
- > Pneus, grillage
- > Batteries
- > Pièces détachées d'automobile
- > Les équipements électriques et électroniques
- > Les sacs ou cartons fermés, ordures ménagères...



### Les déchets acceptés lors de la collecte des encombrants (liste non exhaustive) :

- > Canapés, chaises, tables, planches, tapis...
- > Vélos, tables à repasser, ferrailles...
- > Matelas, sommiers...

